

TERMES DE RÉFÉRENCE

BOURSE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

OBJECTIF DU FONDS

La bourse de formation professionnelle est une bourse d'excellence offerte aux étudiantes et étudiants nouvellement admis à la Faculté d'éducation, à la Faculté de médecine (programmes de médecine et de Pharm. D.) ou à la Faculté de droit, Section de common law.

DÉTAILS DE LA BOURSE

Critères d'admissibilité

Pour y être admissible, vous devez :

1. avoir la citoyenneté canadienne, la résidence permanente, le statut de personne protégée/réfugiée;
2. vous inscrire à temps plein, en première année, à un programme de premier cycle à la Faculté d'éducation, à la Faculté de médecine (programmes de médecine et de Pharm. D) ou à la Faculté de droit, Section de common law;
3. avoir un excellent dossier scolaire.

Valeur de la bourse : 1 000 \$ (minimum)

Nombre de bourses : Variable

Fréquence d'attribution: Annuelle

Programme ou cycle d'études : Premier cycle

Responsable des demandes : Service de l'aide financière et des bourses

Date limite pour présenter une demande : Offre automatique

DEMANDE

Aucune demande n'est requise pour cette bourse; tous les candidats et candidates admissibles sont considérés automatiquement, et les récipiendaires sont informés directement.